



TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Un programme innovant au croisement des enjeux sociaux, énergétiques, écologiques et sanitaires.



DOSSIER DE PRESSE

- 1/ L'engagement des territoires pionniers
- 2/ Un collectif qui propose autre chose
- 3/ La précarité énergétique, une urgence pas une fatalité



Sommaire :

Territoires Zéro Exclusion Énergétique : les Territoires pionniers s'engagent dans l'éradication de la grande précarité énergétique _____ **3-6**

Label Territoires Zéro Exclusion Énergétique, une marque d'engagement durable des territoires en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique _____ **7**

Les premiers Territoires du programme expérimental Territoires Zéro Exclusion Énergétique _____ **8- 23**

STOP Exclusion Énergétique, un collectif multi-acteurs engagé dans la lutte contre la grande précarité énergétique _____ **25-28**

Contacts _____ **28**

Territoires Zéro Exclusion Énergétique : les Territoires pionniers s'engagent dans l'éradication de la grande précarité énergétique

Territoires Zéro Exclusion Énergétique, la pierre angulaire du Scénario 2030 du collectif STOP Exclusion Énergétique

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique a été conçu par le collectif STOP Exclusion Énergétique comme pierre angulaire et démonstrateur de son Scénario 2030. Cette feuille de route répond à la conviction forte qui anime chacun de ses membres : éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030, c'est possible, à condition que cette lutte devienne l'affaire de tous. Elle s'adresse à tous les acteurs publics ou privés désireux de mettre leurs compétences au service de la lutte contre l'exclusion énergétique.

Dans le cadre du Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, les premiers territoires français sont sélectionnés entre juillet 2023 et janvier 2024 afin de devenir de véritables démonstrateurs de cette ambition et de la capacité à lever les obstacles de l'accompagnement à la rénovation globale, performante et écologique de l'habitat des personnes en situation de grande précarité énergétique et à rendre la sobriété énergétique accessible à tous, grâce à l'accompagnement de STOP Exclusion Énergétique.



Le Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'inscrit dans un objectif de rendre la sobriété énergétique accessible à tous.

Bernard Saincy, Président de l'association STOP Exclusion Énergétique

Fédérer, unifier et coordonner les forces pour mettre en œuvre un parcours de rénovation globale et performante de l'habitat

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'insèrent avant tout dans une réalité locale. Ils s'appuient sur les initiatives et organisations préexistantes en matière de rénovation énergétique et viennent les conforter et les renforcer en les enrichissant de méthodes, d'outils et de formations développées par STOP Exclusion Énergétique ainsi que de co-financements.

Au travers de ce Programme, l'ambition de STOP Exclusion Énergétique est de fédérer l'ensemble des acteurs qui œuvrent déjà au quotidien pour éradiquer l'exclusion énergétique pour offrir un accompagnement global aux plus modestes.

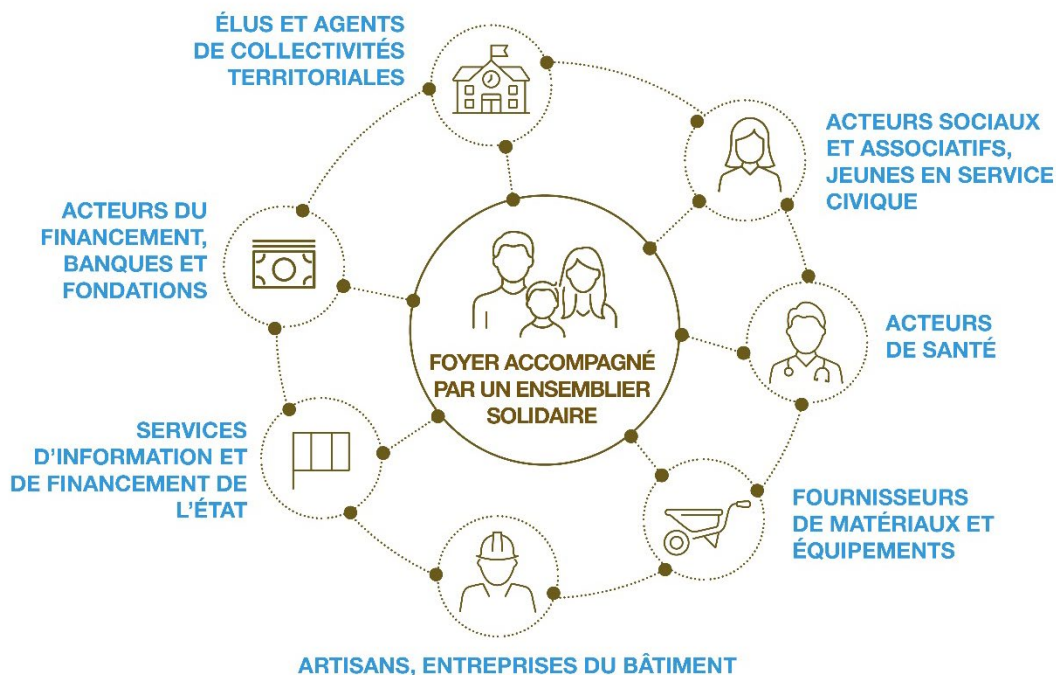


Sur les territoires, urbains, de périphérie et ruraux, nous mobilisons et renforçons les alliances multi-acteurs, en coordination avec les collectivités locales, et en impliquant les acteurs de l'identification et de l'accompagnement, capables d'initier une relation de confiance.

Gilles Berhault, Directeur général de Zéro Exclusion Énergétique

et Délégué général de STOP Exclusion Énergétique

UNE DYNAMIQUE VERTUEUSE MULTI-ACTEURS SUR LE TERRAIN



Les accompagnateurs Ensembliers Solidaires en lien avec l'Ensemblier Territorial



Le dispositif Territoires Zéro Exclusion Énergétique, lauréat du programme Certificat Économie d'Énergie piloté par le Ministère de la Transition énergétique

Le projet Territoires Zéro Exclusion Énergétique est né d'une initiative audacieuse et innovante portée par le collectif STOP Exclusion Énergétique. Il a été lauréat du programme Certificat Économie d'Énergie piloté par le Ministère de la Transition énergétique en décembre 2022.

Le dispositif des certificats d'Économies d'Énergie (CEE) représente l'un des piliers de la politique de maîtrise de la demande énergétique du gouvernement français et a vocation à contribuer au financement de la transition énergétique. Il enjoint les fournisseurs d'énergie à une obligation de réalisation d'économies d'énergie par période (article R.221-1 du code de l'Énergie), calculée en CEE, les incitant alors directement à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie comme les ménages, mais aussi les collectivités ou les professionnels.

Mi-2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a complété le dispositif des certificats d'économies d'énergie par une obligation d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique bénéficie d'un financement pour les 3 années à venir de la part d'OAAAN Rénovation Énergétique, Hellio Solutions, Les Mousquetaires et EDF.



Un parcours de rénovation globale et performante innovant structuré autour d'un nouveau métier : l'accompagnateur Ensemblier Solidaire

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique mettent en œuvre le parcours de rénovation globale et performante défini par STOP Exclusion Énergétique. Ce parcours ouvre une voie originale dans l'accompagnement des personnes et foyers en grande précarité énergétique.

Son bon déroulé repose sur un nouveau métier transverse à ceux de la rénovation énergétique : le métier d'accompagnateur Ensemblier Solidaire. Fort de compétences à la fois sociales, techniques et financières, l'accompagnateur Ensemblier Solidaire recrée du lien social et joue un rôle de coordinateur tout au long du parcours.

Il s'appuie sur une expérience de terrain et accompagne de bout en bout les personnes en situation d'exclusion énergétique dans leurs travaux de rénovation, leur permettant ainsi de reconstruire un véritable projet de vie.

L'expertise des ensembliers solidaires couvre notamment la relation voire l'identification des foyers, la mise en place du projet de rénovation durable et performante de leur habitat, qui s'appuie à la fois sur des bénévoles et des professionnels ; la gestion du financement et de la réalisation des travaux en pilotant et en coordonnant l'ensemble des forces vives et des dispositifs d'aide existants sur le territoire. Les ensembliers solidaires sont encadrés au sein de chaque territoire par un ensemblier territorial.

Eradiquer la précarité énergétique à l'échelle d'un territoire... ...en s'appuyant sur les solutions terrain pour appliquer localement les 6 étapes du scénario « Ensemble éradiquons la précarité énergétique »



IDENTIFIER	ORGANISER	FINANCER	REALISER	SUIVRE	ANIMER, PILOTER, ASSEMBLER
Identification des foyers en situation de précarité énergétique	Définir un projet de rénovation énergétique et tisser des liens de confiance	Trouver des solutions de financement du reste à charge	Réaliser les travaux de rénovation énergétique globale et performante	Changer les comportements dans les foyers	Accompagner les foyers tout au long du parcours de rénovation

Un programme échelonné en trois phases : essaimage, capitalisation puis massification

Suite à la sélection des premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique, une première phase d'essaimage s'étend sur 3 ans. Elle constitue une phase expérimentale riche d'enseignements découlant des retours d'expérience des Territoires, véritables démonstrateurs de notre ambition d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030 suite à l'application de nos outils et méthodes.

Ces enseignements seront ensuite mis en œuvre à plus grande échelle, dans une centaine de territoires, lors d'une seconde phase de capitalisation, avant d'être appliqués en masse sur l'ensemble du territoire français dans un troisième temps de généralisation.

Quel impact pour le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique ?

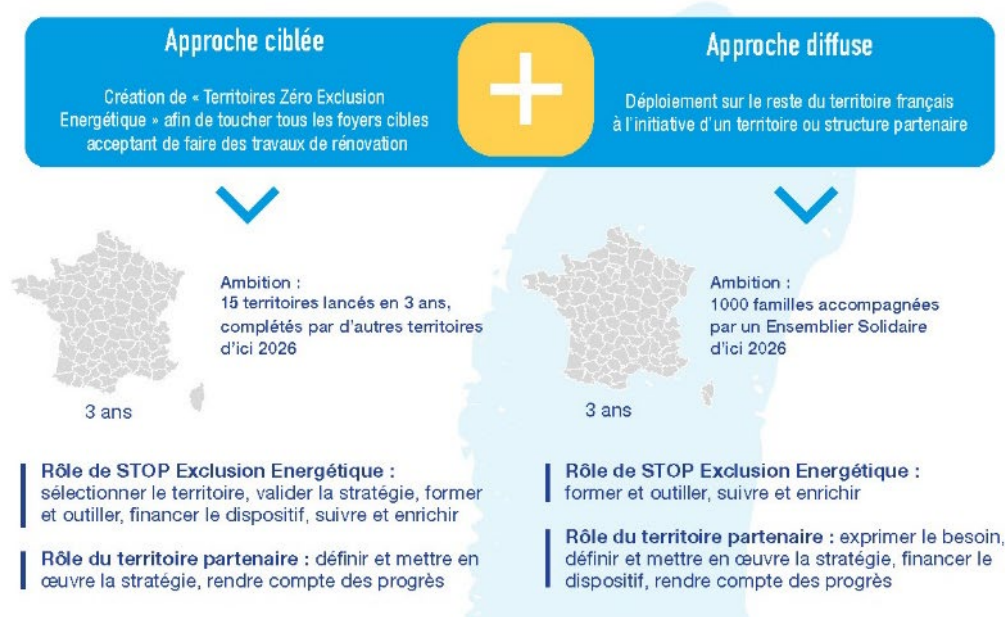
- **Des collectifs** d'acteurs accompagnés dans la mise en place d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique
- **1 programme** sur 3 ans
- **3000 foyers bénéficiaires** d'un accompagnement de bout en bout
- **300 artisans mobilisés**
- **300 bénévoles** sensibilisés à l'identification des foyers en grande précarité énergétique et à la rénovation performante
- **250 jeunes** en service civique formés et encadrés pour l'identification et l'orientation des foyers
- **200 Ensembliers Solidaires** formés
- **134 900 tonnes de CO₂** évitées en 3 ans
- **0,658 TWh** économisés en 3 ans
- **93 millions d'€** économisés sur les factures d'énergie en 30 ans
- **45 millions d'€** économisés en frais de santé en 15 ans

Couvrir l'ensemble du territoire français grâce à deux approches complémentaires

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est déployé selon deux approches :

- une approche ciblée reposant sur les 15 Territoires Zéro Exclusion Énergétique sélectionnés ; dans ce cadre, 2000 familles en situation d'exclusion énergétique seront accompagnées par un Ensemblier Solidaire d'ici 2026.
- une approche complémentaire, l'approche diffuse, dont l'ambition est de déployer la méthodologie et le métier d'accompagnateur Ensemblier Solidaire sur l'ensemble du territoire français, à l'initiative des opérateurs d'accompagnement partenaires. Dans ce cadre, 1000 familles seront accompagnées.

>> LE DÉPLOIEMENT



Label Territoires Zéro Exclusion Énergétique, une marque d'engagement durable des territoires en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique

Véritable marque d'engagement en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique, le label Territoire Zéro Exclusion Énergétique permet de valoriser l'implication de territoires ambitieux en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique. Pour obtenir ce Label, les Territoires s'engagent sur 10 priorités :

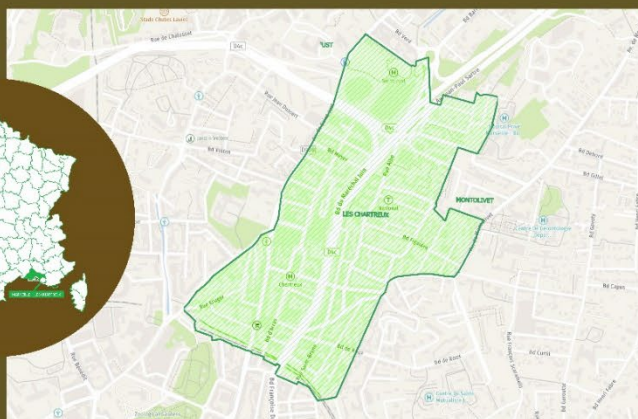
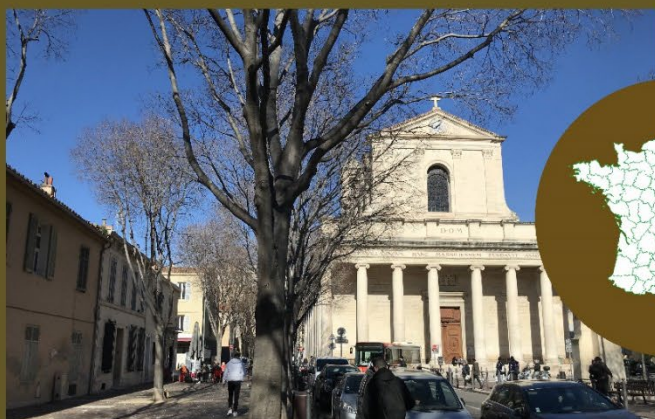
- 1 : Faire de l'exclusion énergétique une grande cause du territoire
- 2 : Massifier la rénovation globale, performante et écologique de l'habitat des personnes en situation de grande précarité énergétique
- 3 : S'appuyer sur un portage politique reposant sur une gouvernance locale multi-acteurs
- 4 : Informer, communiquer et sensibiliser sur l'importance de la lutte contre la précarité énergétique
- 5 : Encourager la montée en compétence via le déploiement de formations spécifiques à la lutte contre l'exclusion énergétique
- 6 : Déployer la méthodologie et le parcours d'accompagnement de bout en bout vers la rénovation globale et performante et durable
- 7 : Être proactif dans la recherche de solutions de financement
- 8 : Contribuer activement à l'identification des foyers en grande précarité énergétique
- 9 : S'engager à simplifier les politiques et actions publiques, ainsi que leur accès pour les bénéficiaires
- 10 : Partager les retours d'expérience, capitaliser sur les acquis et être un ambassadeur de la lutte contre la précarité énergétique

Les premiers Territoires du programme expérimental Territoires Zéro Exclusion Énergétique



MARSEILLE

MARSEILLE – LES CHARTREUX



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants : **10 890**
- Nombre de propriétaires occupants : **41%**
- Nombre de propriétaires occupants en précarité énergétique : **12 %**
- Taux de pauvreté : **26,4 %**
- Objectif : **280** ménages accompagnés

NOTRE TERRITOIRE

Le quartier des Chartreux est un noyau villageois, constitué de petites copropriétés issues d'un bâti ancien traditionnel (« trois fenêtres marseillais »), de maisons individuelles et de quelques grandes copropriétés des années 70. Avec 41 % de propriétaires occupants et un taux de pauvreté de 27 %, il se situe dans la moyenne marseillaise.

Territoires Zéro Exclusion Énergétique est la première étape dans un processus d'inévitable massification afin de faire face au nombre important de logements à rénover.

Le projet Territoires Zéro Exclusion Énergétique entre en complémentarité avec un Programme d'Intérêt Général lancé par la Métropole ainsi qu'avec le programme SLIME mis en place à Marseille depuis 2023.

« Cette démarche de Territoires Zéro Exclusion Énergétique est extrêmement prometteuse.

C'est un outil expérimental pour massifier la rénovation énergétique en ciblant les ménages les plus précaires en commençant par un quartier et en travaillant sur l'essentiel, c'est-à-dire la formation des professionnels, le financement du reste à charge et l'avancée des travaux pour les ménages. Longue vie à ces Territoires Zéro Exclusion Énergétique qui demain, je l'espère, se généraliseront. »

Sébastien BARLES,
Adjoint au Maire en charge de
la transition écologique.



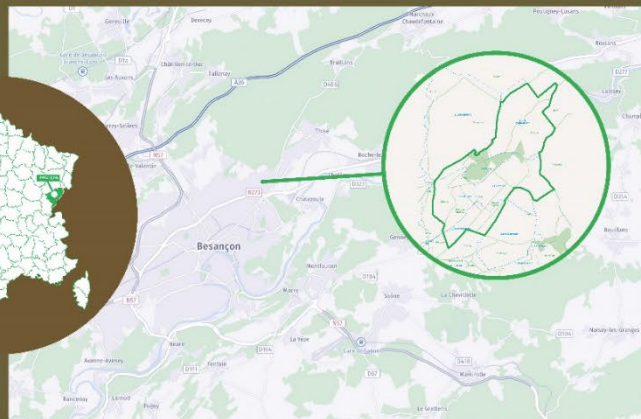
VILLE DE
MARSEILLE





BESANÇON

BESANÇON – QUARTIER PALENTE-CRAS-ORCHAMPS



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **13 000**
- 40 %** de propriétaires occupants
- Taux de précarité énergétique autour de **15 %**
- 2/3 de logements anciens dont **65 %** construits avant la réglementation thermique de 1975
- Nombre de logements potentiellement éligibles au programme : **900** maisons individuelles et plus de **3 800** logements en copropriété (hors HLM)
- Cible : **280** logements accompagnés

NOTRE TERRITOIRE

La Ville de Besançon, Préfecture du Doubs et siège du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, est située au cœur d'une intercommunalité : Grand Besançon Métropole composée de 68 communes et 200 000 habitants.

Depuis 10 ans, la Ville au travers du Slime, Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, propose un accompagnement individualisé aux habitants qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Cet accompagnement consiste en l'analyse des factures d'eau et d'énergie, l'installation de petits équipements économes au domicile (mousseurs, ampoules LEDs) et des conseils sur des écogestes. Ainsi chaque année, une centaine de ménages est accompagnée.

« La crise énergétique, que nous vivons depuis ces deux dernières années, confirme l'intérêt et l'utilité d'un accompagnement des ménages les plus modestes pour les aider à réduire leurs factures d'énergie. »

Consciente, tout de même, que les écogestes ont un effet limité, la Ville a saisi l'opportunité de candidater à l'appel à projet Territoires Zéro Exclusion Énergétique et est très fière d'avoir été retenue. Ce label nous donne l'opportunité d'aller plus loin avec les opérateurs agréés, les associations et les entreprises locales, en massifiant ensemble la rénovation performante et durable de leurs logements.

Puisse ce modèle, que nous souhaitons développer sur nos quartiers, servir d'exemple et participer ainsi à l'adaptation climatique de nos territoires. »

Annaïck CHAUVET,
Adjointe déléguée en charge
de la transition énergétique
à la Ville de Besançon.





CARCASSONNE AGGLO

CARCASSONNE AGGLO



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **13 040**
- Nombre de propriétaires occupants en précarité énergétique : **3 812**
- Densité de foyers précaires : **1 020 habitants**
- Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **90**
- Qualité des logements par étiquette DPE : **13 %** des logements **en F ou G**

NOTRE TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo est constituée de 83 communes couvrant une superficie d'environ 1 063 km² et rassemble près de 113 000 habitants.

En 2023, Carcassonne Agglo a été l'un des premiers lauréats du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

Après avoir expérimenté le dispositif sur 9 communes, l'Agglomération de Carcassonne Agglo ambitionne de développer l'action sur l'étendue de son territoire.



FOCUS SUR UNE EXPÉRIENCE

C'est en 2022 que Madame AVAKYAN, une usagère de l'Agglomération de Carcassonne Agglo, a participé à une expérimentation solidaire dans le but de rénover son logement. Madame a été accompagnée par les équipes de Carcassonne Agglo sur l'ensemble des démarches visant à aménager son logement.

"Lors de l'achat de ma maison, je ne savais pas comment être accompagnée et conseillée sur les diverses aides auxquelles je pouvais avoir droit. On m'a conseillé de venir au « Preau » pour me renseigner et c'est là que j'ai rencontré un conseiller France Renov qui m'a guidé sur l'ensemble de mes travaux de rénovation. Tout au long de mon projet, j'ai eu un accompagnement renforcé de l'équipe. Je suis reconnaissante pour les conseils et l'accompagnement qui m'ont permis de vivre confortablement dans mon logement."

Mme AVAKYAN





CAMPAGNES DE L'ARTOIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS – AVESNES-LE-COMTE



NOS CHIFFRES CLÉS

Nombre d'habitants sur le territoire : **33 179 habitants (2019)**
dont **1 820 habitants à Avesnes-le-Comte (2020)**

Pourcentage de propriétaires occupants en précarité énergétique : **20 %**

Densité de foyers précaires : **61 % des ménages sont non imposables**
(soit les tranches « Ménages aux revenus modestes » et « Ménages aux revenus très modestes »)

Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **20 foyers/an**

Qualité des logements par étiquette DPE : **50 %** des logements de la commune d'Avesnes-le-Comte ont une étiquette énergétique F ou G

78 % des logements construits ont plus de 30 ans

42 % des logements ont plus de 50 ans

Nombre de logements potentiellement éligibles au programme : **913**

NOTRE TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (CCCA) est un territoire rural situé dans le département du Pas-de-Calais, région Hauts-de-France. Il regroupe 96 communes pour près de 34 000 habitants.

Le parc de logements étant ancien et un quart des habitants ayant des ressources modestes, la Communauté de Communes s'est donc rapidement lancée dans la lutte contre la précarité énergétique structurelle.

Elle accompagne ainsi les ménages dans le cadre du Guichet Unique de l'Habitat et déploie une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, des mallettes autonomes de diagnostic énergétique, des permanences et animations délocalisées.

« Après Paris, ch'est Avesnes ! »

Selon la croyance populaire, datant vraisemblablement du 19^{ème} siècle, cette citation serait due au fait que le bourg centre d'Avesnes-le-Comte compterait, après Paris, le plus grand nombre de commerces rapporté au nombre d'habitants.

Aujourd'hui labellisée Petite Ville de Demain, la commune travaille sur l'amélioration de son cadre de vie, de sa vitalité économique acquise dans le passé et dans l'amélioration de son logement.

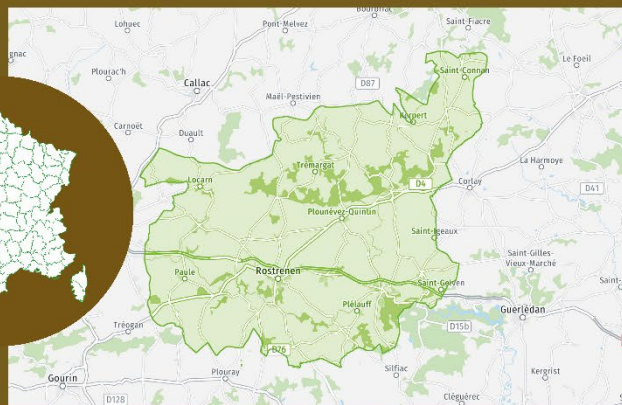
Le bien vivre, la qualité architecturale du bâti, la culture, le dynamisme des commerces et l'habitat permettront d'affirmer qu'« après Paris, ch'est Avesnes ! ».





KREIZ BREIZH

VILLE DE ROSTRENEN ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **18 196**
- Taux de précarité énergétique : **23.4 %** des ménages
- Nombre de ménages relevant des plafonds « très modestes » de l'ANAH : **1 750**
- Taux de ménages vivant sous le seuil de pauvreté : **19.1 %**
- 52 %** des résidences principales construites avant 1971

NOTRE TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) est un territoire dit « hyper-rural », situé en Centre Bretagne. Avec près de 18 000 habitants, la ville centre de la Communauté de Communes est Rostrenen, labellisée « Petite Ville de Demain ».

L'engagement de la CCKB pour lutter contre la précarité énergétique, agir en faveur de la transition énergétique et permettre aux habitants du territoire de vivre dignement ont incité Kreiz Breizh à candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

Sa méthodologie "de bout en bout", la coordination générale avec un Ensemble Territorial et l'accompagnement très rapproché avec les accompagnateurs Ensembles Solidaires constituent le moteur essentiel à la réussite d'un projet de rénovation pour les habitants les plus précaires, à savoir l'accompagnement global pour lever les freins à la rénovation énergétique performante.

FOCUS SUR UNE EXPÉRIENCE

Mme G., originaire de Bourgogne, a quitté son logement pour fuir des violences conjugales. Elle est actuellement domiciliée au CCAS de Rostrenen qui l'accompagne.

Elle a acheté une maison de 63 m² à Rostrenen. La maison date de 1972. Elle est équipée d'une chaudière fuel, les huisseries sont à changer, le logement n'est pas isolé et n'est pas équipé d'un système de ventilation.

Un programme de rénovation énergétique global s'avère nécessaire. Cependant, bien qu'elle travaille à temps complet, Madame G. a un revenu fiscal classé très modeste. De plus, elle a d'autres préoccupations plus urgentes.

Grâce au programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique animé par Christelle TOUZE aux donneurs d'alerte de la structure Territoires zéro chômeurs de longue durée, le dossier de Madame G. a été identifié.





CONFLUENCES
COMPIÈGNE

AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES – CONFLUENCES



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **16 638**
- Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **20 foyers/ an**
- Pourcentage de propriétaires occupants en précarité énergétique : **18,34 %** en moyenne sur le territoire concerné
- Nombre de logements potentiellement éligibles au programme : **1 110** foyers modestes/très modestes
- Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **62**

NOTRE TERRITOIRE

Les communes de ce territoire de 25 km² et 16 000 habitants rassemblent plus de propriétaires occupants modestes et très modestes que d'autres communes du compiégnois.

La rivière Oise et ses affluents ont accueilli depuis le XIX^{ème} siècle une grande partie de l'industrialisation de la Picardie. Aujourd'hui, le caractère industriel des paysages reste marqué par la présence des maisons modestes des ouvriers souvent faites de briques, petites et mal isolées.

Le Contrat à Impact Social obtenu par Réseau Eco Habitat jusqu'en 2023 a permis de développer très tôt une approche mêlant rénovation énergétique et accompagnement social, un terreau idéal pour le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

« Le Territoire Zéro Exclusion Énergétique de Confluences est un territoire aux multiples facettes, à la fois richesse et pauvreté, nature et urbanité, patrimoine et industrie.

La précarité de certaines zones semble tenir à la nécessité de se réinventer après un déclin de l'activité industrielle.

Les enjeux sociaux y sont clairement identifiés, puisque les communes et le Réseau Eco Habitat expérimentent depuis 10 ans déjà de nouvelles formes d'accompagnement des foyers précaires. »

Armelle TURLAN,
Directrice du service Habitat
de l'Agglomération Régionale
de Compiègne.

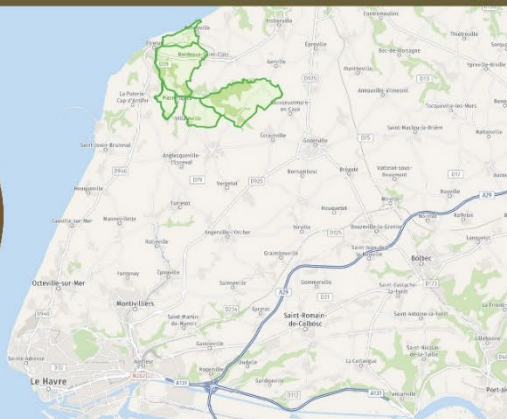




LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Communes de Bénouville, Fongueusemare, Bordeaux-Saint-Clair, Pierrefiques, Cuverville



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **1 496**
- Densité de population sur le territoire : **55 habitants/km²**
- Pourcentage de ménages en précarité énergétique : **15,5 %**
- Nombre de propriétaires occupants modestes : **83 ménages**
- Nombre de propriétaires occupants très modestes : **81 ménages**

NOTRE TERRITOIRE

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est un Établissement Public de Coopération Intercommunale en bord de mer, composé de 54 communes comprenant 270 000 habitants, avec une ville centre de 165 000 habitants. 37 communes rurales et péri-urbaines composent ce territoire, dont 26 de moins de 1 000 habitants.

Une équipe d'agents de l'intercommunalité constitue la « Plateforme de la Rénovation », qui accompagne les habitants pour tout projet de travaux de rénovation.

Du conseil initial à la finalisation des travaux, en passant par la recherche de financements, cette équipe dédiée et compétente accompagne gratuitement les habitants du territoire durant toutes les étapes de leur projet.

« La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a pour ambition d'aller vers une massification de la rénovation énergétique de son territoire.

Pour cela, elle s'engage à accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, avec le soutien du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, pour orienter les personnes ayant le plus besoin d'un conseil personnalisé tout en garantissant un accompagnement adapté à leur situation. »

Florent SAINT MARTIN,
Vice-Président habitat, urbanisme, foncier,
enseignement supérieur et politique de la ville.

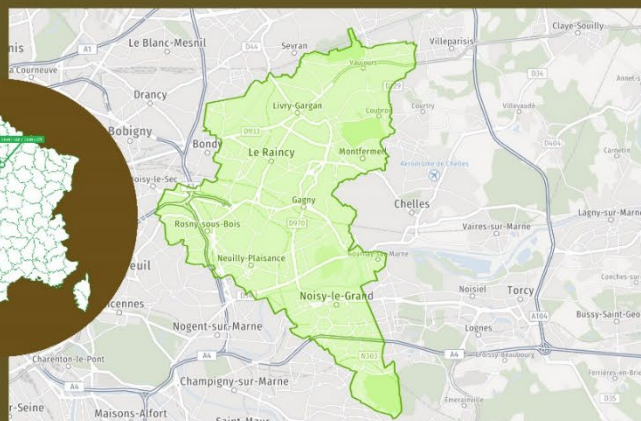
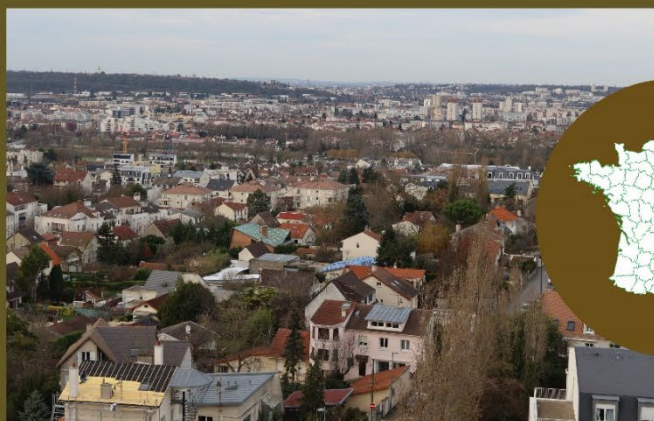
**LE
HAVRE
SEINE**
MÉTROPOLE





NOISY-LE-GRAND
GRAND PARIS GRAND EST

GRAND PARIS GRAND EST



NOS CHIFFRES CLÉS

- 401 400 habitants
- 155 188 ménages
- 163 897 logements
- 60 % de logements collectifs et 40 % de logements individuels
- 21,3 % sont des passoires énergétiques, soit 35 000 logements
- 4,8 % sont encore chauffés au fioul, soit 7 870 logements
- 7,6 % des ménages sont en précarité énergétique, soit environ 12 000 ménages

NOTRE TERRITOIRE

Le territoire Grand Paris Grand Est est situé au cœur de la Métropole du Grand Paris. Il porte la vision d'une nouvelle urbanité, en faveur de la qualité de vie de ses 401 400 habitants, respectueuse des espaces naturels et des identités locales au sein d'une métropole attractive et dynamique.

Grand Paris Grand Est est engagé dans les démarches de transitions environnementales et énergétiques. Avec ses 40% de logements individuels, il est le territoire qui a le plus de maisons dans la Métropole du Grand Paris, ce qui le rend lieu d'expérimentation des actions de rénovation énergétique performante dédiées aux maisons individuelles.

« Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'inscrit dans le parcours de rénovation énergétique performante déjà mis en place sur Grand Paris Grand Est. Il profite de l'organisation et des ressources humaines du territoire et de la ville de Noisy-le-Grand avec la constitution des équipes d'artisans mobilisées pour prendre en charge les ménages fragiles et leur permettre de vivre dignement dans leur maison. »

Le portage du programme par Grand Paris Grand Est est une opportunité pour un déploiement sur l'ensemble des communes du territoire dès la fin de cette expérimentation.

La mise en place de ce programme marque également l'aboutissement du fort engagement du territoire dans des politiques publiques de résilience avec la création d'un Plan Climat Air Énergie axé sur la santé des habitants. »

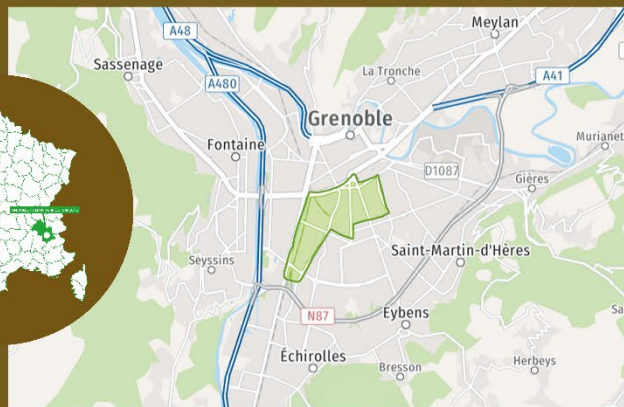
Xavier LEMOINE,
Président de Grand Paris Grand Est.





GRENOBLE

GRENOBLE – ALPINS, FERRIÉ ET CAPUCHE



NOS CHIFFRES CLÉS

Nombre d'habitants à Grenoble :	160 000
Nombre de propriétaires occupants en précarité énergétique :	2 200
Taux de pauvreté à Grenoble :	20 %
Nombre de ménages qui vont être accompagnés :	140
Nombre d'habitants secteur 4 :	32 000

Grenoble souhaite renforcer son action en déployant un programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique afin d'expérimenter la massification de la rénovation énergétique des logements des propriétaires les plus précaires, réel moyen de changer d'échelle pour sortir de l'exclusion énergétique.

NOTRE TERRITOIRE

Le territoire grenoblois accueille des populations en situation de grande précarité. Bien que son niveau de vie soit globalement plutôt élevé, Grenoble enregistre une proportion élevée de ménages à bas revenus (32 %) et une surreprésentation de ménages en situation de précarité énergétique.

Grenoble s'est engagée dans des politiques de lutte contre la précarité énergétique et le « mal-logement » à travers deux grands dispositifs d'aides :

- une contribution financière au programme métropolitain de rénovation MURMUR,
- la mise en œuvre du programme SLIME par le biais du Centre Communal d'Action Sociale pour réaliser des visites de conseils sociotechniques.

Pour ce faire, la Ville portera une attention particulière à la coordination partenariale entre les différents acteurs et dispositifs du territoire.

Il est ainsi proposé que Territoires Zéro Exclusion Énergétique intervienne dans une zone qui bénéficiera d'un renforcement des dispositifs d'aides et d'accompagnement.

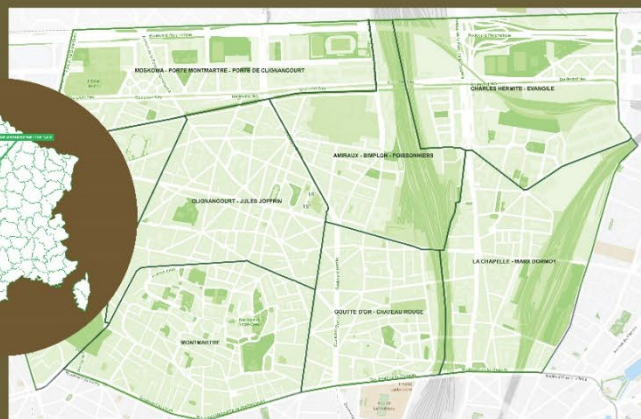
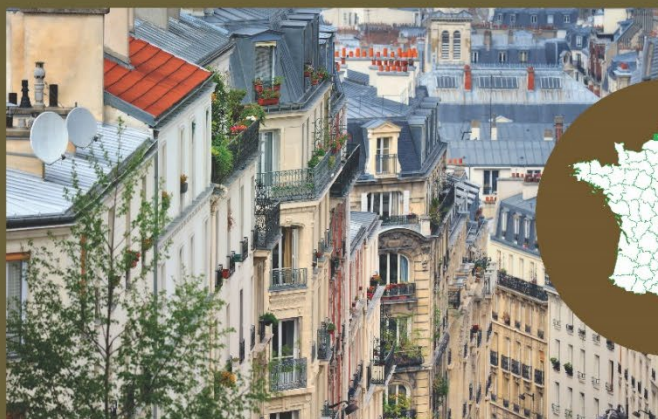
L'expérimentation Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'appuiera ainsi en grande partie sur le programme MURMUR et Ma prime Renov' pour le soutien financier à la rénovation de copropriétés et de logements individuels. En dehors de ce dispositif, les personnes pourront être identifiées dans le cadre du SLIME.





PARIS

PARIS – 18^e ARRONDISSEMENT DE PARIS



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants dans le 18^e arrondissement : **191 135 habitants** et **103 276 foyers**
- Nombre de propriétaires occupants en précarité énergétique : **32 857 foyers**
- Densité des foyers précaires énergétiques au km² : **561**
- Nombre de logements privés énergivores (avec un DPE E, F ou G) : **65,3 %**
- Nombre de logements potentiellement éligibles au programme : **3 500**

NOTRE TERRITOIRE

A Paris et particulièrement dans le 18^e arrondissement, les logements privés sont presque exclusivement des copropriétés, les logements individuels représentant moins de 1 % du parc. Or, rénover des copropriétés est un processus plus complexe et plus long, nécessitant la participation des syndics.

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique complète les dispositifs préexistants de lutte contre la précarité énergétique d'ores et déjà actifs sur le Territoire tels que le Slime et Eco-rénovons Paris +.

La participation de Paris comme Territoires Zéro Exclusion Énergétique permet de tester sa méthodologie dans un contexte urbain.

« L'un des deux sujets majeurs est la nécessité d'accompagner les ménages. Le coût de l'adaptation au changement climatique est très important notamment pour les ménages les plus précaires. Sans soutien public, nous avons la certitude qu'ils n'y arriveront pas.

Les publics les plus précaires sont les moins bien logés et cumulent le plus de difficultés, été comme hiver, pour faire face à l'inconfort thermique. On sait qu'un certain nombre de ménages les plus modestes sont loin de l'information et ont besoin d'être soutenus.

Nous sommes heureux que le 18^e ait été sélectionné. Cette démarche vient comme un complément indispensable à des dispositifs qui existent déjà au sein de l'État, la région et la ville. Il faut aller chercher plus loin. »

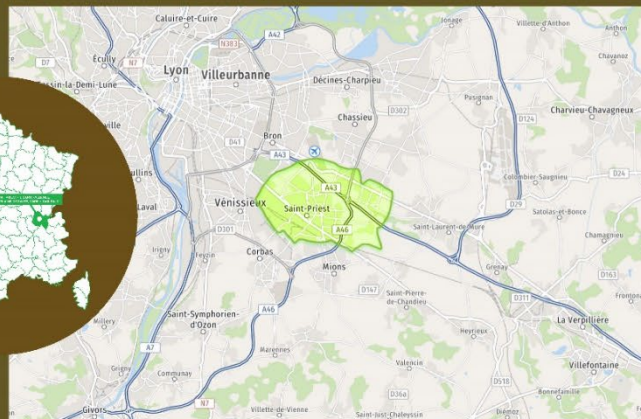
Eric LEJOINDRE,
Maire du 18^e arrondissement de Paris.





SAINT-PIEST

SAINT-PIEST DIDEROT-ALLENDE, COLETTE-PLAINE DE SAYTE, GARE – GARIBALDI



NOS CHIFFRES CLÉS

Nombre de secteurs géographiques : **3**

Nombre de ménages sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **2 738**

1 270 ménages propriétaires occupants dont **258** ménages en précarité énergétique.

Objectif du nombre de ménages à accompagner : **80**

Saint-Priest a déjà initié des démarches en faveur de la transition énergétique et souhaite les compléter en s'appuyant sur le programme Territoire Zéro Exclusion Énergétique afin d'accélérer et renforcer la rénovation énergétique performante et globale des propriétés de personnes en grande précarité énergétique.

NOTRE TERRITOIRE

Saint-Priest est l'une des 58 Communes de la Métropole de Lyon et la 5^{ème} d'un point de vue démographique avec 49 100 habitants (INSEE RP 2021). Elle se caractérise par une population jeune avec 34 % de moins de 24 ans. La commune compte 21 926 logements, 50 % de propriétaires occupants et 49 % de locataires.

Depuis 2015, Saint-Priest se démarque par ses initiatives en développement durable et rénovation énergétique. Avec une enveloppe annuelle de 100 000€ pour les ménages et 30 000€ pour les associations, elle vise à réduire le coût restant pour les ménages modestes. Des actions étendues incluent la rénovation de copropriétés, la lutte contre l'habitat indigne et des projets éducatifs. La Ville investit également dans l'efficacité énergétique de ses équipements, avec des réductions significatives de la consommation.

L'expérimentation d'une approche territorialisée et d'un accompagnement complet de l'habitant sont des clés de réussite du programme.

VILLE DE
SAINT-PIEST

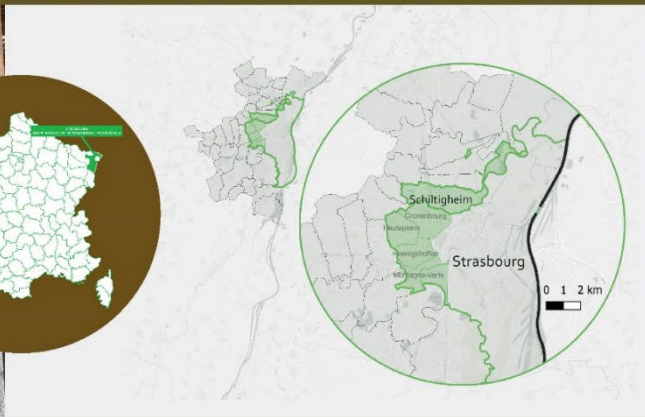


SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE FRANCE
GroupeSOS



STRASBOURG
Eurométropole

STRASBOURG – QUART NORD-OUEST DE STRASBOURG – SCHILTIGHEIM



NOS CHIFFRES CLÉS

Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **117 496** et nombre de logements : **57 404**

Densité de foyers précaires : **30 %** d'habitant·es sous le seuil de pauvreté (INSEE RP 2019)

Qualité des logements par étiquette DPE :

A : 0,2 % | B : 1,1 % | C : 24 % | D : 41 % | E : 21 % | F : 7,3 % | G : 2,2 %

Nombre de propriétaires occupants en précarité énergétique : **1 910**
logements occupés par des ménages très modestes et modestes

Qualité des logements par étiquette DPE :

E : 969 logements ; **F : 709** logements ; **G : 232** logements

Nombre de logements potentiellement éligibles au programme : **1 330** logements en maisons individuelles

Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **125 ménages**

« Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, c'est la concrétisation de l'ambition d'une transition juste, affirmée dans notre plan climat.

L'Eurométropole, au côté de Strasbourg et de Schiltigheim est déterminée à prouver via cette expérimentation qu'il est possible d'éradiquer durablement la précarité énergétique collectivement avec une volonté politique forte, un écosystème d'acteurs de terrain et des moyens d'accompagnement adaptés. »

Pia IMBS,
Présidente de l'Eurométropole.

NOTRE TERRITOIRE

Le Territoire Zéro Exclusion Énergétique retenu pour l'expérimentation se situe en milieu urbain dense au sein des communes les plus peuplées : Strasbourg et Schiltigheim qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés de l'Eurométropole, respectivement 26 % et 25 %. 1 330 foyers (sur les 57 404 foyers) pourraient être ainsi concernés par le dispositif Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

Dans le secteur identifié, le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux très actifs et une politique sociale volontaire. L'impulsion donnée autour de la rénovation du parc privé devrait permettre d'engager des travaux de rénovation ambitieux.

Strasbourg.eu
eurometropole

schlick

AGENCE DU CLIMAT
le guichet des solutions
Eurométropole de Strasbourg

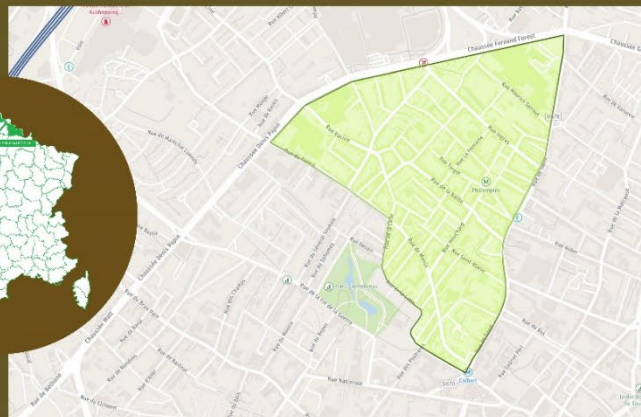
oktave
La rénovation à votre portée

Urbanis
Agir pour un habitat digne et durable



TOURCOING

TOURCOING – QUARTIER DES PHALEMPINS



NOS CHIFFRES CLÉS

Nombre d'habitants sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique : **9 800**

72 % de foyers sont propriétaires occupants

Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **280**

Qualité des logements par étiquette DPE : **95 %** des logements sont des maisons individuelles 1930, avec un **DPE entre D et F**

Nombre de logements potentiellement éligibles au programme : **1 400**

NOTRE TERRITOIRE

Tourcoing, ville dynamique du Nord de la France, abrite le quartier des Phalempins. C'est un quartier typique avec ses maisons ouvrières de 1930 sur-représentées qui nécessitent dans la majorité des cas des travaux de rénovation thermique.

Une série d'opérations programmées d'amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain a été menée sur ce quartier entre 2001 et 2008 marquant une première étape dans la rénovation énergétique des logements.

"Aujourd'hui, je suis très contente de pouvoir participer à l'expérimentation Territoires Zéro Exclusion Énergétique sur le quartier des Phalempins. L'association est venue l'année dernière nous proposer un très beau partenariat sur ce territoire qui a été identifié comme ayant beaucoup de logements en précarité énergétique.

Nous avons tout de suite sauté sur l'occasion et répondu favorablement à cette proposition [...].

L'intérêt de cette expérimentation est de trouver des solutions pour pouvoir ensuite diffuser la meilleure façon de rénover l'habitat.

Avec ce partenariat, nous bénéficions à la fois de l'expertise de l'association Territoires Zéro Exclusion Énergétique, mais aussi du soutien actif de la MEL, Métropole Européenne de Lille, avec le dispositif AMÉLIO."

Bérangère DURET,
Adjointe au Maire en charge de l'habitat, du logement,
de la commission de l'amélioration de l'habitat
de la Ville de Tourcoing.



Tourcoing





VALENCE-ROMANS AGGLO

VALENCE ROMANS AGGLO – BOURG-DE-PÉAGE



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants sur la commune : **10 497 (2015)**
- Part des ménages sous le seuil de pauvreté : **26,20 %**
- Part des ménages en situation de précarité énergétique logement : **13,60 %**
- Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **140**
- Qualité des logements par étiquette DPE :
A : 3 % | B : 5 % | C : 22 % | D : 32 % | E : 25 % | F : 9 % | G : 4 %
- Nombre d'habitants potentiellement éligibles au programme : **5 000 habitants**

NOTRE TERRITOIRE

Valence Romans Agglo, au cœur de la Drôme, est un territoire dynamique et attractif, regroupant 54 communes et plus de 227 000 habitants.

Engagée dans la transition énergétique, l'agglomération a adopté un Plan climat ambitieux et s'est dotée de plusieurs dispositifs pour promouvoir la rénovation énergétique des logements, notamment le service Rénov'Habitat Durable.

Un projet pilote à Bourg-de-Péage vise à soutenir 140 ménages en situation de grande précarité énergétique, tout en diffusant les bonnes pratiques pour une rénovation énergétique généralisée.

« Je n'imaginais pas qu'il y avait des foyers aussi précaires sur notre territoire. Nous avons chacun dans nos têtes une représentation de la pauvreté, or la réalité est souvent encore plus préoccupante. Agir sur le logement d'une personne, c'est à la fois lui redonner dignité humaine, dans son intimité, mais aussi agir pour réduire ses charges quand elle vit dans une passoire thermique. »

Je suis persuadée que pour répondre aux difficultés des personnes en grande précarité, il faut du sur-mesure.

Territoires Zéro Exclusion Énergétique développe une méthode qui s'adapte à chaque situation, à chaque personne, à chaque habitat.

En ce sens, la ville de Bourg-de-Péage est fière de vivre cette expérimentation qui, sans aucun doute, portera ses fruits et permettra aux péageois de sortir durablement de la précarité énergétique. »

Anna PLACE,
Adjointe à l'urbanisme
de la mairie de Bourg-de-Péage.





DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE



NOS CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'habitants : **307 062**
- Nombre de propriétaires occupants en précarité énergétique : **89 080**
- Nombre de logements considérés comme des passoires thermiques : **17 000**
- Densité de foyers précaires : **23 730** foyers en précarité énergétique / **5 175 km²** = **4,59** foyers en précarité énergétique par km²
- Nombre de ménages qui vont être accompagnés : **100 ménages/an**
- Qualité des logements par étiquette DPE : **A-B : 6 % | C : 22 % | D : 31 % | E : 30 % | F-G : 11 %**

NOTRE TERRITOIRE

Le Département de la Mayenne s'est engagé dans une démarche ambitieuse de neutralité carbone d'ici 2040, en mobilisant l'ensemble de ses habitants.

Pour combattre la précarité énergétique, il a créé une boîte à outils complète en partenariat avec divers acteurs locaux et un accompagnement renforcé vers des travaux de rénovation énergétique.

Dans le cadre du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, l'objectif est d'amplifier l'accompagnement des ménages modestes vers les travaux de rénovation énergétique, avec un soutien financier du Conseil départemental pour réduire le reste à charge.

« Accélérer la rénovation énergétique des logements des ménages modestes et très modestes est une volonté des élus du Conseil départemental.

Pour compléter notre boîte à outils précarité énergétique comprenant le programme SLIME+, le fonds d'aide aux petits travaux, le bricobus pour accompagner l'auto-réhabilitation, l'aide financière du CD53 pour diminuer voire supprimer le reste à charge, le dispositif Territoires Zéro Exclusion Énergétique va permettre d'accompagner les ménages dans l'idée du projet de rénovation jusqu'à sa réalisation. »

Jacqueline ARCANGER,
Vice-Présidente de la
Commission Environnement et Agriculture
et Présidente de la Commission
Fonds de solidarité pour le logement.

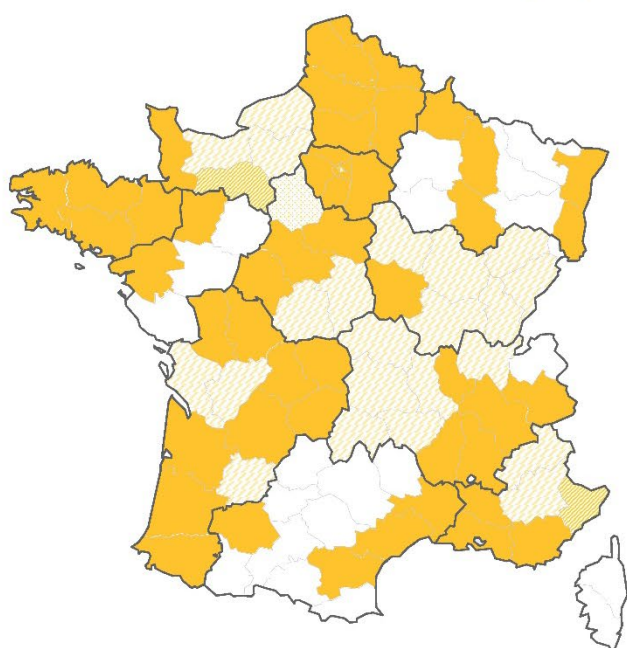


APPROCHE DIFFUSE

DU PROGRAMME TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

L'approche diffuse permet de déployer la méthodologie Territoires Zéro Exclusion Énergétique et le métier d'Ensemblier Solidaire partout en France, à l'initiative des opérateurs partenaires. L'objectif est d'accompagner 1000 ménages propriétaires occupants modestes et très modestes.

• **DIX-SEPT OPÉRATEURS ONT SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT** •
Ils interviennent sur l'ensemble des régions afin de garantir que tous les ménages puissent bénéficier d'un accompagnement complet dans leur projet de rénovation énergétique.



DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE FRANÇAISE



LA RÉUNION



MAYOTTE

carcassonne
AGGLO
AVANCE & SOLIDARITÉ

compagnons
bâtisseurs

Solidar'Toit



creaq
la rénovation à votre portée

Gefosat

GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

les
7 vents
La coopérative
d'énergie et d'accompagnement durable

ALTER ALSACE
ENERGIES

Oktave
La rénovation à votre portée

Rénov'
Aides

Oxalis
Coopérative d'entrepreneur-e-s

réseau
ÉCO HABITAT
RÉSEAU CAHITAS FRANCE

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MAISON DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT AUCH

Solidar'Toit

Urbanis
Agir pour un habitat digne et durable

Ces opérateurs, agréés **Mon Accompagnateur Rénov' / Mon Accompagnateur Rénov' Renforcé**, sont issus de divers horizons : économie sociale et solidaire, collectivité en régie ou entreprise.

Cette démarche favorise la mise en réseau des opérateurs, la mutualisation et le partage d'expériences, notamment à travers leur participation à la formation d'accompagnateur Ensemblier Solidaire.

Elle est soutenue par une coordinatrice nationale qui facilite les échanges.

L'équipe nationale du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est composée de :

- Gilles Berhault, directeur général
- Vincent Godebout, directeur de programme
- Carole Schaal, directrice mobilisation, communication et sensibilisation
- Victor Vieu, chargé de communication
- Pauline, Coordinatrice Territoires Zéro Exclusion Énergétique
- Marise Khaoui, Coordinatrice Diffus Territoires Zéro Exclusion Énergétique
- Clara Pouymayou, Chargée de formation
- Lou Barbance, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Marseille
- Catherine Boheme, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Besançon
- Najoua Karoum, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Carcassonne Agglo
- Eric Bailly, Coordinateur Ensemblier Territorial – Communauté de Communes des Campagne de l'Artois
- Christelle Touze, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Communauté de Communes du Kreiz Breizh
- Louis Rasteau - Coordinateur Ensemblier Territorial – Confluences Compiègne
- Nawal Nait Kaci, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Le havre Métropole
- Florence Presson, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Grand Paris Grand Est
- Lorette Guebard, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Grenoble
- Juliette Bonny, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Paris 18^{ème}
- Valentina Reta, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Saint-Priest
- Aline Koch, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Strasbourg Eurométropole
- Antoine Lablee, Coordinateur Ensemblier Territorial - Tourcoing
- Valerie Dumesny, Coordinatrice Ensemblière Territoriale – Bourg de Péage Valence-Romans Agglo

À l'échelle nationale, le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est animé par un comité de pilotage impliquant les financeurs du programme, le ministère de la Transition énergétique ainsi que le collectif STOP Exclusion Énergétique.

Des comités territoriaux regroupant des représentants de la collectivité et de l'écosystème local sont coordonnés par un Ensemblier Territorial.



STOP Exclusion Énergétique, un collectif multi-acteurs engagé dans la lutte contre la grande précarité énergétique

STOP Exclusion Énergétique est une association qui lutte contre la grande précarité énergétique, née d'un travail collectif de la Fondation des Transitions en 2019 (les transitionneurs). Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres.

Au-delà du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, le Scénario 2030 recouvre de nombreuses initiatives de STOP Exclusion Énergétique, parmi lesquelles :

- le Fonds STOP Exclusion Énergétique, visant à financer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique pour les plus précaires, dont l'ambassadrice est Emmanuelle Béart ;
- le déploiement d'une Fresque de la Précarité Énergétique, dont l'objectif est de sensibiliser et embarquer le plus grand nombre dans la lutte contre l'exclusion énergétique ;
- la formation de tous à l'accompagnement des plus précaires ;
- l'organisation des Trophées des Solutions contre la Précarité Énergétique, dont vient de s'ouvrir la quatrième édition, pour partager et dupliquer ce qui marche ;
- la conception et la diffusion de boîtes à outils numériques pour faciliter l'action à grande échelle.

Le programme d'actions est financé par l'adhésion des membres, les dons et subventions, le soutien de projets spécifiques ainsi que les appels d'offres ou Appels à Manifestation d'Intérêt.

Les cinq missions

1. **Mobiliser et rassembler les acteurs et décideurs** pour réfléchir et travailler ensemble
2. **Trouver des solutions**, transversales ou locales, techniques ou financières ...
3. **Outils** les acteurs et intervenants sur le terrain
4. **Sensibiliser et former** y compris massivement
5. **Structurer des méthodologies** entre acteurs qui ont peu l'habitude de collaborer

Ensemble, éradiquer l'exclusion énergétique c'est possible... et déjà à l'œuvre dans les premiers territoires

12 millions : c'est le nombre de personnes actuellement en situation de précarité énergétique en France. Ce sont autant de personnes qui n'ont pas accès à des conditions de vie dignes et qui doivent chaque jour composer avec l'insalubrité de leur logement. 26 % ont souffert du froid durant l'hiver 2023-2024. L'été, 59 % des ménages ont souffert d'un excès de chaleur dans leur logement pendant au moins 24 heures. Parmi ces 12 millions de personnes, 2 190 000 se trouvent aujourd'hui en situation d'exclusion énergétique.

Pour ces oubliés de la transition énergétique, le coût s'étend bien au-delà de l'inconfort thermique. Risque accru de maladies cardio-vasculaires et respiratoires parfois mortelles, difficultés à s'acquitter de factures d'énergie au montant exorbitant pouvant conduire au surendettement, exclusion sociale, échec scolaire... il est tout à la fois social, sanitaire et économique. En un mot, humain.

Sur le plan climatique, les passoires thermiques constituent également un frein majeur à l'atteinte de l'objectif que s'est posé la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Si cette situation est intolérable, elle n'est pas une fatalité.

Qu'ils s'agissent de territoires ruraux, de communes ou encore de groupements ou de départements, tous les territoires zéro exclusion énergétique ont un point commun : affirmer une ambition dont ils sont désormais les démonstrateurs : éradiquer l'exclusion énergétique.

Ensemble, aux côtés des collectivités, entreprises et associations engagées qui luttent déjà au quotidien contre ce fléau économique, social, sanitaire et environnemental, nous permettrons un accès à des conditions de vie dignes et à la sobriété énergétique aux plus précaires.

Ensemble, nous transformerons le quotidien des familles en grande précarité énergétique.

Ensemble, nous serons acteurs d'un véritable changement systémique !

Précarité énergétique : il y a urgence

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La loi dite Grenelle II du 12 juillet 2010 définit un ménage en situation de précarité énergétique comme un ménage « qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

17% de la population française est aujourd'hui en situation de précarité énergétique

Sur le terrain, la réalité est alarmante. 17% de la population française est aujourd'hui en situation de précarité énergétique. Et cette part va très probablement augmenter dans les mois et années à venir, dans un contexte marqué par une augmentation record des coûts de l'énergie, par une inflation galopante, et par la multiplication des événements climatiques extrêmes comme les canicules provoquées par le dérèglement climatique et faisant basculer de nombreux foyers dans une précarité énergétique estivale intolérable. Une augmentation de 10% des prix de l'énergie fait basculer au moins 450 000 personnes supplémentaires dans la précarité énergétique.

5,2 millions de résidences principales sont des passoires énergétiques dont 535 000 maisons individuelles occupées par des familles aux revenus modestes ou très modestes.

4 passoires énergétiques sur 10 sont occupées par des personnes gagnant moins de 20 € / jour / personne

+10% d'interventions (863 424) pour impayés des factures d'énergie en 2022

Près de **6 millions de ménages** ont reçu un chèque énergie exceptionnel en 2023.

7500 euros : le coût moyen annuel sur la santé de la non-rénovation

Avec 3 épisodes de canicule, l'été 2022 – deuxième été le plus chaud observé en France depuis le début du XXème siècle - a été le plus meurtrier en France depuis 2003

En 2022, alors que **500 000 foyers très modestes** vivent dans des passoires thermiques, moins de 2000 dossiers MaPrimeRénov' ont concerné des rénovations globales et performantes chez les très modestes.

Des aides insuffisantes pour permettre une rénovation globale et performante de l'habitat des plus démunis

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des actions pour lutter contre la précarité énergétique. Des aides visant à faciliter le paiement des factures d'énergie (Chèque énergie) et les travaux de rénovation énergétique (MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité...) ont été instaurées.

Ces initiatives sont cependant insuffisantes pour permettre aux plus précaires de mener une rénovation globale et performante de leur logement.

Quatre obstacles principaux à l'éradication de l'exclusion énergétique

Nous, collectif STOP Exclusion Énergétique, avons identifié quatre obstacles principaux à l'éradication de l'exclusion énergétique :

- le repérage des personnes et des foyers en exclusion énergétique ;
- l'insuffisance des formations sur l'accompagnement à la rénovation globale et performante des logements des plus précaires, notamment sur les volets social, financier et technique ;
- le financement des restes à charge des travaux de rénovation énergétique, pour approcher le financement à 100 % pour les plus précaires ;
- le financement de l'accompagnement renforcé des personnes concernées.

Notre feuille de route, le [Scénario 2030](#), présente des réponses permettant de lever ces différents obstacles et d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030.

Qu'est-ce que la rénovation performante ?

Une rénovation performante est un ensemble de travaux qui permettent au parc bâti d'atteindre à minima le niveau BBC rénovation ou équivalent, en moyenne nationale et à l'horizon 2050, sans mettre en danger la santé des occupants, en préservant le bâti de toute pathologie liée à ces travaux et en assurant le confort thermique et acoustique, été comme hiver.

Un bâtiment rénové performant est un bâtiment qui a traité :

- les 6 postes de travaux, isolation des murs, des planchers bas et de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation et production de chauffage/eau chaude sanitaire ;
- les interfaces à savoir les jonctions physiques entre ces postes de travaux assurant l'étanchéité à l'air et la continuité de l'isolation ;
- les interactions entre ces postes avec le bon dimensionnement des systèmes notamment.

Une rénovation peut être performante en une seule étape de travaux : c'est la rénovation complète, également appelée rénovation globale et performante. Elle peut être également performante en plusieurs étapes : c'est la rénovation performante par étapes, ou rénovation par étapes performante à terme.

www.territoireszeroexclusionenergetique.org

Contacts presse

Gilles Berhault

Directeur général de Zéro Exclusion Énergétique et Délégué général de STOP Exclusion Énergétique

gilles.berhault@stopexclusionenergetique.org

Tél : 06 13 60 49 44

Carole Schaal

Directrice Mobilisation, Communication et Sensibilisation

carole.schaal@stopexclusionenergetique.org

Tél : 06 70 01 09 87

Victor Vieu

Chargé de Communication

victor.vieu@stopexclusionenergetique.org

Tel : 06 38 58 62 06

territoireszeroexclusionenergetique.org

